AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-3-70 021101

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F

Régisseur de recettes D.D.A.

2, Rue des Mineurs

67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 2 au Bulletin du mois de Mars 1970 — 26 Mars 1970

/ Avertissement /

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

- POIRIER -

TAVELURE DU POIRIER

L'étude en laboratoire des organes de conservation de la Tavelure du poirier, nous confirme que les premières contaminations sont actuellement possibles dans les vergers.

Si les variétés hâtives sont encore au stade C dans la plupart des situations, le réchauffement des températures enregistrées ces derniers jours, favorise le départ de la végétation, et le stade C3, considéré comme stade réceptif, va être rapidement atteint.

Des contaminations étant à craindre lors des prochaines pluies, une première protection fongicide des poiriers sera nécessaire dès que ces derniers arriveront au stade C3 (méthode FLECKINGER ci-jointe).

Utiliser l'un des produits figurant sur la liste des produits conseillés, en votre possession.

Nous précisons que l'emploi des produits cupriques en cette période de débourrement est recommandé dans les vergers où l'on redoute la présence de maladies d'origine bactérienne.

/ Information /

- POMMIER -

ANTHONOME DU POMMIER

L'Anthonome du pommier est en nette régression et ses dégâts ne sont observés que dans quelques vergers à proximité d'arbres de plein vent négligés.

Un traitement ne s'avère nécessaire que dans les vergers où des attaques furent observées l'an dernier. Intervenir lorsque la majorité des bourgeons seront au stade B à C, avec l'un des produits figurant sur la liste des produits conseillés.

CHANCRE COMMUN DU POMMIER

La présence de Chancres s'observe de plus en plus couramment dans les vergers.

Dans les plantations intéressées par cette affection, effectuer une pulvérisation à l'aide d'un produit cuprique, juste avant le débourrement. Ce traitement pourra être combiné avec celui dirigé contre l'Anthonome du pommier.

GRANDE CULTURE

- COLZA -

GROS CHARANCON DE LA TIGE

L'activité de ce Charançon étant encore très faible, attendre un nouvel avis pour intervenir.

BETTERAVES INDUSTRIELLES

DESHERBAGE CHIMIQUE

De pratique courante, le désherbage chimique reste une technique nouvelle et l'utilisateur doit apporter le plus grand soin à sa réalisation.

.../...

67

Il est conseillé de suivre scrupuleusement les recommandations du fabricant et d'utiliser la dose prescrite.

Parmi les produits actuellement autorisés, on pourra choisir :

- Le Pyrazon (anciennement P.C.A.) que l'on peut utiliser avant semis avec incorporation dans les premiers centimètres du sol. La dose d'utilisation est de 3,200 kg de matière active à l'hectare.

Le roulage est déconseillé. Il faut aussi éviter les binages au moment de la levée.

D'après les essais récents, le Pyrazon a une certaine efficacité contre la Folle avoine.

- Le Lénacile est un produit efficace contre un grand nombre d'espèces de mauvaises herbes annuelles, tant graminées que dicotylédones. L'application doit être faite en pré-semis (avant le semis) suivie d'un hersage. Dans certains cas, des risques de phytotoxicité sont à craindre.

La dose recommandée est de 0,800 kg de matière active à l'ha, en traitement généralisé et en distribuant au minimum 500 litres de bouillie à l'ha à faible pression.

- Le Diallate et le Triallate ont une efficacité contre les graminées adventices. Ils s'utilisent à la dose de 3 à 3,500 litres de produit commercial (teneur 40 % de matière active) à l'ha. Ces produits, qui peuvent être mélangés aux autres herbicides ainsi qu'aux insecticides destinés à combattre les insectes souterrains, s'emploient en traitement de pré-semis.

- Le Phenmédiphame est un herbicide sélectif que l'on peut employer en post-émergence. La dose recommandée est 1 kg M.A./ha.

L'adjonction de l'huile spéciale SEPPIC 11E (5 l/ha) au Phenmédiphame, permet une meilleure efficacité du traitement et son exécution à une époque plus tardive. Précisons que la sensibilité des jeunes betteraves se manifeste d'une façon plus aiguë entre le stade de la levée et celui de l'apparition des deux premières feuilles.

CULTURES MARAICHERES

MOUCHE DES SEMIS SUR HARICOTS

Ce ravageur se manifeste surtout dans quelques situations chaudes du département du Haut-Rhin.

S'il est possible de traiter les semences, cette technique paraît cependant insuffisante si les larves sont trop nombreuses et la levée trop longue. On peut utiliser le Diéthion (1,5 g), le Trichloronate (0,75 g), le Chlorfenvinphos (0,75 g), le Carbophénothion (1,25 g). Ces doses sont exprimées en matière active pour un kilo de semence.

Le traitement du sol après semis à l'aide de granulés, reste une méthode expérimentale. Les produits s'utilisent aux doses de matière active suivantes, pour un mètre linéaire et sur une bande d'environ 30 cm de largeur : Diazinon (0,160 g), Trichloronate (0,050 g), Dichlofenthion (0,120 g), Chlorfenvinphos (0,120 g), Parathion (0,072 g). Faire suivre l'épandage par un léger enfouissement.

MOUCHE DE LA CAROTTE

Le traitement des semences ne permet pas d'assurer une protection efficace des cultures. Seule, la technique du traitement du sol avant le semis donne des résultats valables.

Utiliser l'un des produits recommandés pour la Mouche de l'oignon (voir notre note du 13 Mars).

Le Responsable de la
Station d'Avertissements Agricoles :
C. GACHON.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

Stades repères de la vigne

Dessins de M. BAGGIOLINI



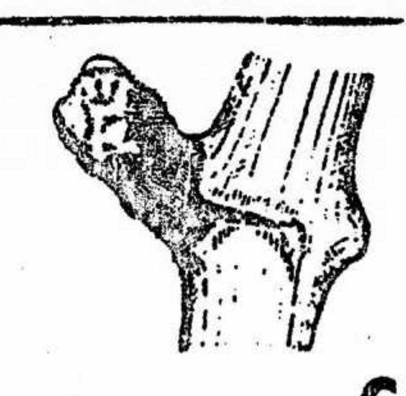
Bourgeon d'hiver

Bourgeon principal formé pendant l'année précédente, caractérisant la vigne dans son état de repos d'hiver. Oeil presque entièrement recouvert par deux écailles protectrices brunâtres.



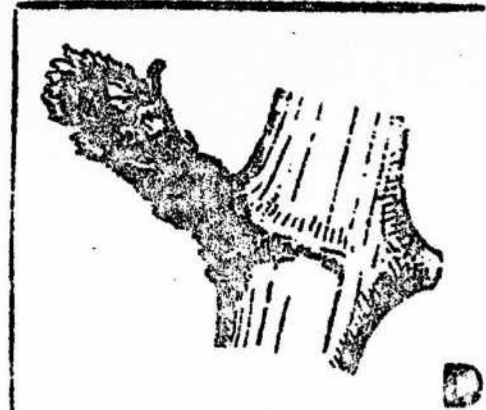
Bourgeon dans le coton

Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartent, protection cotonneuse brunâtre très visible.



Pointe verte

Oeil continuant à gonfler et à s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.



Sortie des feuilles

Apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette, dont la base est encore protégée par la « bourre », progressivement rejetée hors des écailles.



Feuilles étalées

Premières feuilles totalement dégagées présentant les caractères variétaux. Sarment herbacé nettement visible.



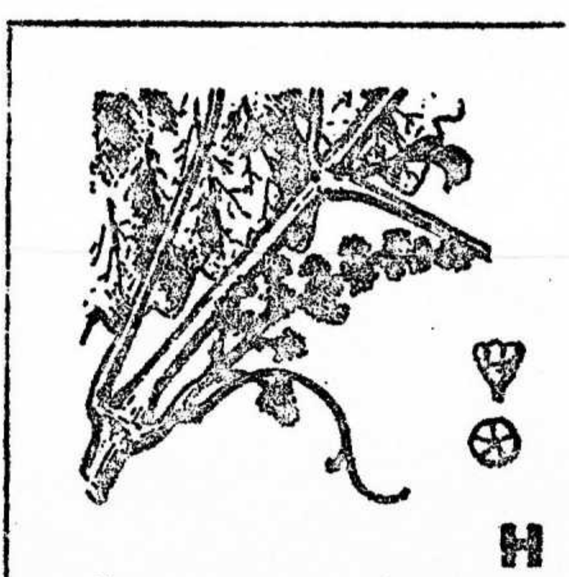
Grappes visibles

Grappes rudimentaires apparaissant au sommet de la pousse. 4-6 feuilles étalées.



Grappes séparées

Grappes s'espaçant et s'allongeant sur la pousse. Organes floraux encore agglomérés.



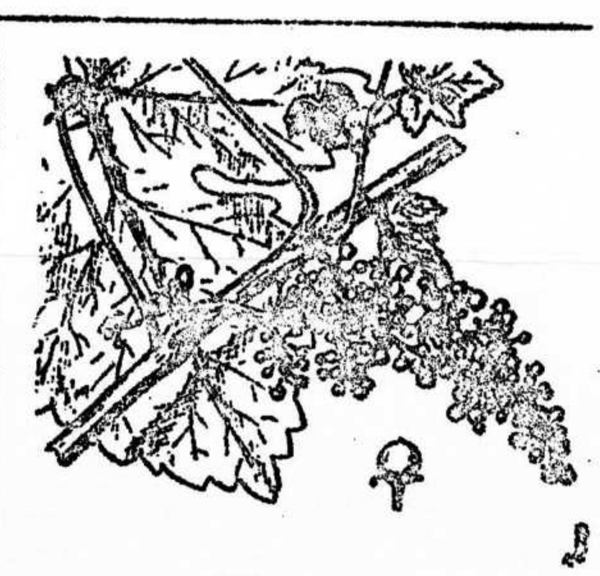
Boutons floraux séparés

Apparition de la forme typique de l'inflorescence à grappe, dans laquelle les boutons floraux sont nettement isolés. Détail de la figure : fleur en bouton.



Floraison

Les détails de la figure montrent comment la corolle, en forme de capuchon, se détache de sa base et se trouve repoussée vers le haut par les étamines. A la chute de la corolle, l'ovaire reste nu, tandis que les organes mâles se disposant en rayons autour de lui.



Nouaison

Ovaire commençant à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache. Le petit fruit formé prend bientôt la forme du « grain » typique de la variété.

L'appréciation objective du développement momentané d'une vigne au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution de l'organe considéré n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur une même plante.

On considérera donc comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les ceps de la vigne.

(Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, N° 1, pp. 4-6, 1952.)